



SNMPMI - 4 avenue Richerand - 75010 Paris
contact@snmpmi.org - www.snmpmi.org

Communiqué du 27 janvier 2022

Mobilisation pour les "oubliés" et les "maltraités" du "Ségur"

Diverses initiatives sont en cours en faveur de l'extension du "Ségur" à tous les professionnels de santé, du médico-social, du social et du champ éducatif qui demeurent des "oubliés" (ils n'ont pas été pris en compte) ou des "maltraités" (le versement leur est octroyé en prime et non en indiciaire - c'est le cas des médecins de PMI et de santé sexuelle) du "Ségur".

Le Syndicat national des médecins de PMI soutient toutes les actions en ce sens :

- il revendique la conversion en complément de traitement indiciaire de la prime attribuée aux médecins de PMI et de santé sexuelle,
- il exprime sa solidarité pour l'ensemble des métiers et situations "oubliés" du Ségur.

Le SNMPMI appelle les médecins de PMI et de santé sexuelle qui le souhaitent à se joindre aux initiatives annoncées ou à venir dans cette perspective (une prochaine journée est ainsi prévue le 2 février 2023).